

## Bar, hôtel, restaurant et vente, emporter dans une région touristique,, Mirambeau (17150) en France

Annonce **C1282981** postée le **21/octobre/2024**

### Description de l'activité

---

Charente Maritime - Mirambeau (17150) : A vendre un chaleureux fonds de commerce alliant bar, hôtel, restaurant et vente à emporter.

L'établissement offre un cadre moderne et convivial, parfaitement entretenu, avec des prestations de qualité :

- Hôtel : 8 chambres spacieuses et confortables, prêtes à accueillir les clients ; 4 chambres doubles, 2 chambres triples, 2 chambres familiales.

- Restaurant : 24 couverts en salle, avec une atmosphère chaleureuse et une terrasse extérieure de 22 couverts pour les beaux jours.

- Bar à l'ambiance cosy, parfait pour fidéliser une clientèle locale et touristique. Salle de petit-déjeuner pour les résidents de l'hôtel.

- Cuisine moderne et parfaitement équipée, idéale pour la gestion du restaurant et des commandes à emporter.

Appartement privé de 50 m<sup>2</sup> à l'étage, un plus pour l'exploitant ou pour une location complémentaire. Garage spacieux (xxl), parfait pour le stockage ou comme espace de stationnement.

L'emplacement est stratégique, au cœur de la ville, avec un fort passage et une clientèle régulière. Le lieu offre un réel potentiel de développement, que ce soit en hôtellerie, restauration, ou vente à emporter.

Une belle opportunité de développement dans une région dynamique et touristique.

Le commerce possède : **une terrasse**

Nombre de chambres : **8**

Nombre de places en salle : **24**

Nombre de places en terrasse : **22**

**Surface commerciale** : 500 m<sup>2</sup>

**Surface totale** : 500 m<sup>2</sup>

**Logement de fonction présent** : oui

### Informations sur la cession

---

Type de cession : fonds de commerce

Prix de cession : **152 500 €**

### Localisation

---

Localisation : **Poitou-Charentes**

Indication sur la localisation : **ville de ( moins de 2 000 habitants )**

## Photos

---

Il n'y a pas de photos pour cette annonce.